

Image not found or type unknown



Retraite à 60 ans : ai-je droit à un rappel?

Par **Jacmos**, le **09/10/2012 à 23:58**

Bonjour,
Je suis née en 1950, j'ai donc droit à ma retraite à 60 ans, et donc en septembre 2010.
Mon dossier a finalement été déposé, et ma retraite devrait partir de août 2012! Il est vrai que j'ai tardé à faire ma demande, puisque j'ai commencé mes courriers avec la CNAV en 2011. Je demeure en Italie depuis 1974, et j'ai travaillé en France pendant 7 ans. J'ai droit à une retraite minuscule, mais ai-je droit aussi à un rappel? qui va de 2010 à maintenant, c'est-à-dire depuis mes 60 ans jusqu'à ce jour?
Merci de bien vouloir me répondre.
Salutations distinguées.
Jacqueline MOsca